

VULAGE Vulnérabilité et grand âge: **“« l’usager », « le malade », « le majeur protégé »”**

***Projet financé dans le cadre du programme de recherche ANR
« Vulnérabilités »***

Les porteurs du projet

Porteurs EHESP : Claude Martin, Sociologue, Directeur de recherche CNRS et Blanche Le Bihan, Politiste, Professeur de l’EHESP

Equipe EHESP : Blanche Le Bihan, Arnaud Campéon, Martine Bellanger, Karine Lefevre-Darnajou

Les partenaires du projet

Partenaires : Université de Bretagne Occidentale, EHESP, Université de Rennes 1

Coordinateur : Muriel Rebourg (Université de Bretagne Occidentale)

Descriptif du projet

Dans les lois et dispositifs prenant en compte la question des vulnérabilités au grand âge la promotion de l’autonomie et responsabilisation accrue de l’individu deviennent des principes normatifs, voire des règles de droits, à tous les moments de son parcours. Ces normes se prolongent aussi par celle de la responsabilisation des proches, voire de professionnels, lorsque la personne n’est plus en situation d’assurer seule les décisions qui la concernent. A tous ces moments, ces tiers sont chargés d’assurer la préservation de l’autonomie et la représentation des intérêts de la personne dans les décisions à prendre (santé, mode de vie à domicile et en établissement, production de services de soutien, répartition des soutiens entre des proches et des professionnels).

Ce projet a un double objectif :

- Identifier les différentes acceptions, définitions et indicateurs de la vulnérabilité présents dans les rapports publics, dans les travaux scientifiques et dans le corpus juridique, en lien avec le champ de la vieillesse ;
- Analyser à la lumière d’une quarantaine d’entretiens semi-directifs (réalisés auprès de personnes âgées mais également de proches et de professionnels) comment la catégorie de vulnérabilité oriente les décisions intervenant dans les parcours des individus.

Lien vers le site du projet

<http://www.recherche-veillesement.com/spip.php?article9>